

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**30^e édition du Prix National de la Dynamique Agricole :
Banque Populaire distingue des agriculteurs pour leur savoir-faire et
leur créativité**

Paris, le 21 avril 2022

Banque Populaire vient de récompenser les dirigeants de quatre exploitations agricoles pour leur initiative, leur créativité, leur savoir-faire, leur capacité d'adaptation et leur engagement, à l'occasion de la 30^e édition du Prix National de la Dynamique Agricole.

Un prix de référence pour l'agriculture



Le Prix National de la Dynamique Agricole Banque Populaire fait référence dans le monde agricole depuis 30 ans. Il valorise des acteurs de ce secteur indispensable à l'économie française. Ce prix distingue des exploitants agricoles, performants et innovants, à travers quatre catégories : création d'entreprise, performance technique, valorisation et innovation et performance entrepreneuriale. Cette dernière catégorie a été créée cette année afin d'encourager le dynamisme entrepreneurial.

Quatre lauréats nationaux récompensés en 2022

À l'occasion de cette 30^e édition, près de 50 dossiers ont été déposés par les Banques Populaires régionales afin de participer au Prix national. Après délibération, quatre lauréats parmi 30 candidats présélectionnés ont été élus par un jury national composé de 25 membres, représentants de la profession agricole (organisations professionnelles agricoles, ministère de l'Agriculture, presse professionnelle...).

La catégorie « **Création d'entreprise** », valorise la démarche et le dynamisme des exploitants dans leurs parcours d'installation, leurs rôles dans la communauté, les performances économiques et techniques.

- **Anouck et Maxime Sarton, Pisciculture des Ecrins (Hautes-Alpes).** Après plusieurs expériences dans la filière du poisson, ils rachètent en 2018 la Pisciculture des Ecrins (élevage de truites) à Châteauroux-les-Alpes en déclin depuis plusieurs années. Malgré ses difficultés, l'entreprise bénéficie d'un fort potentiel grâce à la qualité et à la renommée de ses produits transformés. Dès la reprise de l'entreprise, ils modernisent les bassins, remettent à niveau les outils de production et informatiques. Par ailleurs, le couple repositionne les produits vers le haut de gamme en modernisant le packaging et en revisitant les recettes pour être au goût du jour.

Maxime repense entièrement le système d'élevage afin d'accroître le bien-être des poissons et diminuer l'impact environnemental de la pisciculture, en utilisant une alimentation de qualité et en limitant la densité de poissons.

En moins de quatre ans, le chiffre d'affaires de la pisciculture a augmenté de 40 % grâce à la qualité des truites et des produits transformés. La clientèle ne cesse de croître, ce qui provoque régulièrement des ruptures de stocks. Afin d'y remédier, Anouck et Maxime travaillent à un vaste projet d'agrandissement et de modernisation pour répondre à la demande sans nuire à l'excellence reconnue de leurs produits.

*Exploitation piscicole - Production et transformation de truites
Dossier présenté par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes*

La catégorie « **Performance entrepreneuriale** », récompense les entreprises, collectives ou individuelles, ayant fait preuve d'une croissance forte à la fois économique, commerciale, sociale, environnementale, avec un impact significatif pour leur territoire.

- **Mickaël Pont et Mathieu Guyomard, SCEA Le Pépin et la Plume (Finistère).** En 2009, Mickaël Pont s'installe sur une friche à La Roche-Maurice. Il y plante cinq hectares de verger ainsi que des fraises et met en place son premier poulailler. Finalement, le climat peu propice aux pommiers l'incite à se lancer dans une production plus en adéquation avec le terroir. Fort de l'arrivée d'un nouvel associé, Mathieu Guyomard, il agrandit en 2012 son élevage de poules pondeuses et développe des cultures légumières de plein-champs ainsi que du maraîchage sous abri. Ensemble, ils se lancent dans la fraise bio et y consacrent cinq hectares de leur production. Les fraises représentent 40 % de leur chiffre d'affaires plaçant Le



Pépin et la Plume parmi les premiers producteurs bio nationaux. Une réussite que Mickaël et Mathieu attribuent également à l'engagement de leurs salariés.

Leur production s'écoule, entre autres, dans une soixantaine de magasins de la région, sur sept marchés et via des circuits plus longs sur l'ensemble de la France.

Ils viennent de racheter un cheptel de vaches laitières qu'ils souhaitent convertir en bio et ont pour projet la mise en service d'un food-truck proposant des recettes à base de produits issus de leur exploitation.

*Production de fraises biologiques, légumes biologiques et poules pondeuses
Dossier présenté par la Banque Populaire Grand Ouest*

La catégorie « **Performance technique** », valorise les exploitants agricoles et viticoles qui performent techniquement et économiquement dans leur domaine d'activité, tout en tenant compte des problématiques sociales et environnementales.

- **Famille Pouteau, GAEC de l'Hommeau (La Mayenne).** Avec leur père Franck, Mathieu et Florian Pouteau sont les héritiers de cette exploitation familiale créée en 1973 par leurs grands-parents. L'exploitation en polyculture élevage comprend 160 hectares, 70 vaches laitières et 70 hectares de cultures de vente. Ensemble, ils pérennisent cette exploitation florissante en faisant preuve d'une grande technicité afin d'améliorer ses performances. Chaque année, ils produisent un million de litres de lait de grande qualité grâce à une alimentation issue de leur terre. Le lait représente 80 % de leur chiffre d'affaires. Il est largement valorisé à la vente par un prix reflétant la qualité de



l'exploitation. En effet, les deux frères s'attachent à dégager un bon résultat en optimisant les coûts et en s'assurant, par leur travail et leur savoir-faire, de marges correctes pour le lait et la vente de céréales. Ainsi grâce aux bénéfices générés par l'exploitation et à leurs performances techniques, Mathieu et Florian ont su relever le défi d'assurer un bel avenir à cette entreprise familiale.

Production de lait et de céréales

Dossier présenté par la Banque Populaire Grand Ouest

La catégorie « Valorisation et Innovation », distingue les agriculteurs disposant d'une véritable innovation (technique, sociale, commerciale, qualité) permettant de développer leur exploitation.

- **Annette et Erwann Le Négrate, GAEC Domaine du Piechal (Alpes-Maritimes).** Il y a plus de 10 ans, ils se lancent dans un pari fou, vivre de l'olivier. Ils s'installent sur un terrain de sept hectares en fermage à Châteauneuf-Grasse qu'ils défrichent et terrassent avant d'y planter 1 200 oliviers cailloter en AOP Nice. Ils se rendent vite compte que cette surface n'est pas assez importante pour vivre uniquement de la production d'huile d'olive.



Grâce aux qualités extraordinaires de l'AOP, le couple décide d'élargir son offre. Ils investissent dans un laboratoire de transformation pour maîtriser le processus de fabrication et garantir la qualité de leurs produits. Ils proposent des olives en saumure et des recettes tartinables de pâtes d'olives, de tapenades et d'autres spécialités. Ces produits hauts de gamme rencontrent un grand succès dans les épiceries locales, les marchés de producteurs locaux et les foires du département.

Annette et Erwann envisagent l'avenir avec confiance grâce à leur démarche de conversion vers une agriculture biologique qui devrait leur ouvrir de nouveaux marchés.

Production et transformation oléicole

Dossier présenté par la Banque Populaire Méditerranée

Retrouvez les lauréats 2022 du Prix National de la Dynamique Agricole Banque Populaire sur les réseaux sociaux (#TeamAgri #LaReussiteEstEnVous #PNDA #AgriActing #AgricultureDurable) et sur internet :

<https://www.banquepopulaire.fr/professionnels/agriculteurs-viticulteurs/prix-national-de-la-dynamique-agricole/>

Banque Populaire au cœur des territoires et partenaire des agriculteurs depuis 30 ans

Ancrée au cœur des régions françaises, Banque Populaire se tient au plus près des agriculteurs et des viticulteurs afin de les accompagner dans tous les cycles de vie de leur activité, de l'installation à la transmission. Banque Populaire confirme son engagement auprès des agriculteurs et est reconnue comme la 1^{re} banque de la satisfaction et de la recommandation sur le marché de l'agriculture ⁽¹⁾.

Avec une production annuelle de crédits de plus d'un milliard d'euros et des encours de prêts de 10,4 milliards d'euros ⁽²⁾, Banque Populaire apporte régulièrement la preuve de son engagement pour l'agriculture en France. Banque Populaire soutient et accompagne plus de 100 000 entreprises agricoles sur tout le territoire.

Animées par l'engagement de soutenir et d'aider chaque agriculteur à se développer et à gérer son exploitation grâce à la force du collectif, Banque Populaire et la FNCUMA (Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) poursuivent un partenariat permettant aux CUMA et à leurs adhérents de bénéficier d'offres et d'avantages dédiés, spécialement créés pour les accompagner au quotidien.

Directement concernée, l'agriculture a un véritable rôle à jouer dans la préservation de l'environnement et du climat. Banque Populaire accompagne la transition environnementale et l'éco-responsabilité avec des solutions de financement adaptées, notamment sur les énergies renouvelables, mais également en soutenant des fonds tels qu'Agri Impact, en nouant des partenariats avec l'Agence Bio ou en promouvant l'investissement durable (avec sa filiale Mirova).

De plus, le Groupe BPCE est le premier émetteur européen d'une obligation verte dédiée à l'agriculture durable d'un montant de 750 millions d'euros permettant aux Banques Populaires de refinancer leurs actifs de ce secteur.

(1) Source : observatoire sur l'agriculture et la viticulture BVA-BPCE 2021

(2) Source : tableau de bord interne BPCE, « Encours de crédits professionnels agriculteurs – décembre 2021. »

Crédit photo : ©Jean-Michel Gerber



À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 12 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,5 millions de clients (dont 4,7 millions de sociétaires) fait partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

Contact presse Groupe BPCE - Banque Populaire

Marine Robin : 01 58 40 44 12 – 06 11 66 7817

marine.robin@bpce.fr - groupebpce.com

banquepopulaire.fr

